RCS : TOULOUSE
Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00021
Numéro SIREN : 480 186 527
Nom ou dénomination : ABIS SECURITY

Ce dépôt a été enregistré le 25/10/2022 sous le numéro de dépôt B2022/035628

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

1

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2022

Désignation de l'entreprise : SASU ABIS SECURITY — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 20 ROUTE DE VILLENEUVE 31120 PORTET SUR GARONNE — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 48018652700028 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122021 Net 3	N-1 31122020 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	15 429	AG	15 270	159	1 159
	Fonds commercial (1)	AH	15 327	AI		15 327	15 327
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP	25 751	AQ	16 776	8 976	10 315
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	45 976	AS	35 489	10 487	16 498
	Autres immobilisations corporelles	AT	74 282	AU	55 997	18 285	21 545
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD	153	BE		153	153
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	882	BI		882	882
	TOTAL (II)	BJ	177 801	BK	123 532	54 269	65 880
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 435 968	BY	70 868	1 365 099	986 828
	Autres créances (3)	BZ	120 001	CA		120 001	218 730
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	133 813	CE	1 066	132 747	85 831
	Disponibilités	CF	262 225	CG		262 225	877 989
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	393	CI		393	18 312
	TOTAL (III)	CJ	1 952 398	CK	71 934	1 880 464	2 187 690
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 130 200	1A	195 466	1 934 733	2 253 570

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 882 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

En Euros.

Cegid Quadra

2

BILAN - PASSIF avant répartition

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SASU ABIS SECURITY — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....25.....000.....)	DA	25 000	25 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	2 500	2 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	788	788
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	9 324	9 324
	Report à nouveau	DH	(83 602)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	67 187	(83 602)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	21 198	(45 989)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	434 111	500 000
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	44 123	29 178
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	656 896	879 796
	Dettes fiscales et sociales	DY	768 343	833 100
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	10 063	57 486
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 913 535	2 299 559
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 934 733	2 253 570

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 578 704	1 862 059
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

En Euros.

ABIS SECURITY
SARL ABIS SECURITY
20 Route de Villeneuve 31120 Portet Sur Garonne
Tél. 05.61.80.41.15 Fax 05.61.54.32.77
Capital de 25000,00 Euros - RCS Toulouse 48018652700028
TVA Intracommunautaire FR 80480186527000028

Cegid Quadra

SASU ABIS SECURITY

20 ROUTE DE VILLENEUVE

31120 PORTET SUR GARONNE

ANNEXE DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

AXYLIS CONSULTANTS
1A Chemin des Mésanges

31120 PORTET SUR GARONNE
0562267064

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	1
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	1
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	1
Dérogations	2
Permanence ou changement de méthodes	2
Informations générales complémentaires	2
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	2
Etat des amortissements	2
Etat des provisions	2
Etat des échéances des créances et des dettes	2
Fonds commercial	2
Charges à payer	3
Charges et produits constatés d'avance	3
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	3
Montant des engagements financiers	3
Informations en matière de crédit bail	4

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 934 733.33 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 4 045 727.03 Euros et dégageant un bénéfice de 67 187.45 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes :
NEANT

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

NEANT

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis.

En application des dispositions de l'article 241-15 du PCG, nous avons procédé à un test annuel de dépréciation des fonds commerciaux. Cette analyse a révélé que la valeur actuelle du fonds de commerce était au moins égale à la valeur comptable, ainsi aucune dépréciation n'a été comptabilisée pour cet exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 132
Dettes fiscales et sociales	126 208
Total	129 340

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	393
Total	393

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

NEANT

Engagements financiers

Engagements donnés

NEANT

Engagements reçus

NEANT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

NEANT

ABIS SECURITY
Société par actions simplifiée
au capital de 25 000 euros
Siège social : 20 Route de Villeneuve, 31120 PORTET SUR GARONNE
480 186 527 RCS TOULOUSE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 6 OCTOBRE 2022

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT de l'exercice clos le 31 décembre 2021

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 67 187,45 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	67 187,45 euros
Absorption des pertes antérieures	67 187,45 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèvent à 21 198,22 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2018 :
71 430 euros,
Soit 22,86 euros par titre,
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 71 430 euros

Exercice clos le 31 décembre 2019 :
250 000 euros,
Soit 80 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 250 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2020 : Néant

Certifié conforme
Le Président

ABIS SECURITY
SARL ABIS SECURITY
20 Route de Villeneuve 31120 Portet Sur Garonne
Tél 05.61.80.41.15 Fax 05.61.54.32.77
Capital de 25000.00 Euros - RCS Toulouse 48018652700028
TVA Intracommunautaire FR 80480186527000028